

DEMARCHE M.P.V.S. SUR LE 1^{ER}

Cette démarche peut se modifier dans la chronologie selon l'urgence de traitement.

Afin d'éviter trop de prises en charge, l'accompagnement de situations relevant de la MDPH par les MPVS reste exceptionnelle.

Les MPVS se positionnent alors en apport de conseils et outils auprès des équipes.

SOLLICITATION DU GROUPE D'APPUI OU DU POLE RESSOURCE RESTREINT

Par la direction de l'établissement scolaire

1ERE OBSERVATION EN CLASSE

R.E.E.

REPONSE A LA SOLLICITATION PAR LA M.P.V.S.

PRODUCTION DE LA FICHE DE SUIVI M.P.V.S.

= à faire lors d'une synthèse avec la M.P.V.S. ou à renvoyer par mail par la direction de l'école

Transmission par mail à la direction de l'école de :

→ Fiche de suivi individuel résumant la demande préalable

→ Courrier pour la famille avec planification des rencontres contractualisantes qui se déroulent dans l'école ou à la DSDEN (la direction de l'école remet le courrier aux représentants légaux = à coller dans le carnet de correspondance de l'élève).

→ Proposition de dates d'observations en classe + de rencontres avec l'enseignant(e) pour expérimentations pédagogiques

Transmission par mail à la direction de l'école de :

→ La fiche de suivi de situation avec le compte rendu de la visite et les conseils pédagogiques transmis à l'enseignant

→ D'outils = exemples de dispositifs de régulation pour l'enseignant(e) et si besoin pour le directeur si besoin de dispositifs extérieurs à la classe...

AUTRES OBSERVATIONS

REGULIERES

RECHERCHE DES PARTENAIRES EXTERIEURS A IMPLIQUER

(en relation avec la direction de l'école)

Transmission par mail à la direction de l'école de :

→ La fiche de suivi de situation avec le compte rendu de la visite + Evaluation des progrès de l'élève et des expérimentations pédagogiques + Préconisations et suites à donner aux dispositifs tentés/besoins particuliers de l'élève, de l'enseignant(e), de l'école...

→ D'outils supplémentaires si besoin ...

RENCONTRES PLANIFIEES SUR L'ANNEE SCOLAIRE ANIMEES PAR LA M.P.V.S.

EN PRESENCE D'UN REPRESENTANT DE L'ECOLE (Direction et/ou enseignant(e) de l'élève) + D'UN REPRESENTANT LEGAL + L'ELEVE (si possible) + PARTENAIRE(S) IMPLIQUE(S)

→ Contractualisation (à chaque rencontre mensuelle) ou évaluation de l'ancien contrat d'engagement

→ Explicitation des expérimentations pédagogiques + adaptations possibles à la maison

→ Planification des démarches à faire par la famille ou évaluation des actions extérieures nécessaires/besoins particuliers (suivis médico/psycho/socio/éducatif/culturel/sportif...)

→ Aménagement si besoin de l'emploi du temps de l'élève

Les contrats sont signés et archivés par la direction de l'école + copie au représentant légal collée dans le carnet de correspondance

COMPTE RENDU DES RENCONTRES MENSUELLES

Transmission par mail au directeur d'école de :

→ La fiche de suivi avec le compte rendu de chaque rencontre + photos des contrats mis en place et si besoin des règles qui se construisent à la maison

→ D'outils pour la famille (plaquettes des partenaires extérieurs...) et/ou outils supplémentaires pour l'enseignant si besoin

DERNIERE RENCONTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE PAR LA M.P.V.S.

= Dernier contrat de l'année stipulant :

→ Les mises en place pour la prochaine rentrée scolaire ou des précisions sur l'orientation de l'élève ou l'arrêt de l'accompagnement M.P.V.S. si la situation ne nécessite plus d'un suivi

... ET SI BESOIN :

→ Aide à la production d'I.P. ou SIGNALEMENT (en impliquant si possible le représentant légal lors d'une rencontre MPVS)

→ Production d'un complément d'infos à la CRIP afin de soutenir les demandes (suivi médico/socio/éducatif...) ...

**AUTRES INTERVENTIONS POSSIBLES
DE LA MEDIATRICE PREVENTION VIOLENCE SCOLAIRE
de la circonscription de Bobigny sur le 1^{er} degré**

Demande à faire à par mail à la M.P.V.S. qui demandera accord de l'I.E.N. avant planification



	OBJECTIFS	OBSERVATIONS
ATELIER DE DECOUVERTE DE DISPOSITIFS DE PREVENTION ET/OU DE REGULATION DES VIOLENCES SCOLAIRES POUR L'ECOLE = EN CONSEIL DE CYCLE dans l'établissement scolaire (nombre d'heures à déterminer selon les besoins et objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - Aider à la découverte puis à la construction, à la mise en place et à l'évaluation de dispositifs de prévention et/ou de régulation en fonction des besoins de l'école - Construire en équipe le ou les projets, démarches et outils 	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils construits sont relus par la direction de l'école et la M.P.V.S. avant diffusion aux enseignants par le directeur
ACCOMPAGNEMENTS ET SUIVIS DE PROJETS ET/OU DE DISPOSITIFS DE PREVENTION ET/OU DE REGULATION DES VIOLENCES SCOLAIRES dans l'établissement scolaire (nombre d'heures à déterminer selon les besoins et objectifs)	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter des aides logistiques et pédagogiques - Accompagner les professionnels encadrant les dispositifs et les aider à suivre et évaluer les actions 	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils construits mis au propre par la M.P.V.S. sont ensuite diffusés par mail aux enseignants par la direction de l'établissement
GROUPE DE TRAVAIL ET DE REFLEXIONS (une réunion par période ou trimestre sur une thématique à la demande des équipes de terrain (directeurs, psychologues scolaires et/ou partenaires))	<ul style="list-style-type: none"> - Réunir les collègues et partenaires pour une réflexion sur une thématique permettant la création de nouveaux dispositifs ou projets qui seront expérimentés et évalués - Rechercher des moyens humains ou matériels complémentaires (en relation avec les coordo REP si besoin) 	<ul style="list-style-type: none"> - La M.P.V.S. diffuse les comptes rendus aux collègues et partenaires présents aux groupes de travail
AIDE A LA PRODUCTION D'OUTILS DE PREVENTION ET/OU DE REGULATION DE VIOLENCES SCOLAIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la construction et la diffusion d'outils de prévention, de régulation ou d'évaluations accompagnant des démarches ou dispositifs, - Diffuser des ressources et/ou textes officiels 	<ul style="list-style-type: none"> - Les protocoles sont explicites et chaque production fait apparaître le logo de l'établissement scolaire
AIDE LA PRODUCTION D'I.P./SIGNALEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les attentes et solliciter les moyens extérieurs en fonction des besoins de l'élève, des représentants légaux, des collègues et des partenaires impliqués 	<ul style="list-style-type: none"> - Si la situation est suivie par la M.P.V.S. celle-ci peut si besoin produire un complément d'informations à joindre au signalement
CONSEILS ET ANALYSES DE SITUATIONS AUTRES QUE CELLES SUIVIES MPVS = Sollicitation si besoin du pôle ressource (groupe d'appui)	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter un regard sur les situations lors de synthèses - Transmettre des conseils, ressources et outils (exemples de dispositifs possibles à reconstruire avec les personnes impliquées, annuaires de partenaires possibles, textes officiels etc...) 	